



18, Rue de l'Archerie
60680 - JONQUIERES

Jonquières, le 18 juillet 2022,

TARIFS PERISCOLAIRE & CANTINE 2022-2023

Suivant la délibération du 07/04/2022,

- **Périscolaire** - Participation familiale par enfant et par jour suivant montant revenus imposables (divisé par 12) :

Revenu imposable/mois	MATIN	MIDI	SOIR	MATIN/MIDI/SOIR
2500 € et +				
- 1 enfant	1.55 €	1.55 €	3.10 €	6.20 €
- 2 enfants et +	1.32 €	1.32 €	2.64 €	5.28 €
1600 à 2500 €				
- 1 enfant	1.32 €	1.32 €	2.64 €	5.28 €
- 2 enfants et +	1.12 €	1.12 €	2.24 €	4.48 €
Moins de 1600€				
- 1enfant	1.08 €	1.08 €	2.16 €	4.32 €
- 2 enfants et +	0.94 €	0.94 €	1.88 €	3.76 €

- **Restauration scolaire** - Prix du repas : **4,65 €** par enfant.

POUR RAPPEL :

Les inscriptions à la cantine et au périscolaire se font obligatoirement en complétant le tableau adressé par mail mensuellement, pour le mois suivant.

Veillez nous transmettre dès sa réception votre nouvel avis d'imposition pour l'application du barème.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire.

Le Maire,

Jean-Claude CHIREUX